

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

**COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 NOVEMBRE 2021**

Nbre de Conseillers
en exercice : 11
Nbre de présents : 11
Nbre de votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf novembre à 20 h 00.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni à la salle
des fêtes sous la présidence de Madame Sandrine GEFFROY, Maire.

Date de la convocation
22 novembre 2021

Etaient présents :
GEFFROY S. ; HELARY R. ; KEROUANTON L. ; LE BOULZEC A. ;
LE BERRE S. ; LE CALVEZ D. ; QUERE S. ; BLOT G., GUERNION N.

Absents excusés : GUENNIC L. et LEGER K.

Date d'affichage :
30 novembre 2021

Le scrutin a eu lieu Lionel KEROUANTON a été nommé pour remplir les
fonctions de Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 septembre 2021,**
- 2) **Cérémonie des vœux 2022,**
- 3) **Décision Modificative n° 2,**
- 4) **Convention globale de territoire avec la CAF – Autorisation signature,**
- 5) **Travaux de voirie – Présentation devis,**
- 6) **Travaux toilettes publiques – Présentation devis,**
- 7) **Leff Armor Communauté – Présentation rapports 2020,**
- 8) **Affaires diverses**

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2021

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal, s'ils ont des remarques à effectuer sur le procès-verbal du 20 septembre 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de ses membres le procès-verbal du 20 septembre 2021.

2) CEREMONIE DES VŒUX 2022

Madame le Maire présentera les vœux de la Municipalité le dimanche **16 janvier 2022 à 11 h 00** à la salle polyvalente si le contexte sanitaire le permet.

Les habitants de la commune sont cordialement invités.

3) DECISION MODIFICATIVE N° 2

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget 2021 sur la section de fonctionnement et la section d'investissement :

Compte 022		Dépenses imprévues	- 3 500.00 €
Compte 6573	Chapitre 65	Subv. Organismes publics	- 500.00 €
Compte 6554	Chapitre 65	Contribution organismes groupement	- 300.00 €
Compte 6574	Chapitre 65	Subv. Organismes privés	- 500.00 €
Compte 6711	Chapitre 67	Intérêt moratoire	- 200.00 €
Compte 6713	Chapitre 67	Secours et dots	- 1 000.00 €
Compte 615221	Chapitre 011	Entretien de bâtiments	+ 3 000.00 €
Compte 623	Chapitre 011	Fête et cérémonie	+ 3 000.00 €
Compte 21538	Opération 44	Fibre optique	+ 150.00 €
Compte 231	Opération 28	PAVE	- 2 650.00 €
Compte 2188	Opération 25	Illuminations Noël	+ 2 500.00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter les modifications budgétaires ci-dessus.

4) CONVENTION GLOBALE DE TERRITOIRE AVEC LA CAF – AUTORISATION SIGNATURE

La Caf des Côtes d'Armor fait évoluer ses modes de coopérations avec les territoires en développant les Conventions Territoriales Globales. Ce projet, à l'échelle du territoire, partagé entre la Caf, Leff Armor Communauté et les communes permettra de développer des services aux familles en cohérence avec les besoins des habitants et les spécificités des territoires. Cette réflexion est à co-construire avec l'ensemble des acteurs sur l'année 2021.

Cette convention, une fois rédigée sera signée par la CAF, Leff Armor et l'ensemble des communes du territoire. Le déploiement des CTG s'accompagne d'une réforme des modalités de financements, consistant en une évolution des contrats enfance jeunesse vers des bonus territoires. Dès lors, les contrats enfance jeunesse ne seront pas à renouveler. Ces bonus seront des montants forfaitaires, versés directement au gestionnaire du service. Ces bonus seront déployés dans la continuité des accompagnements et le maintien d'un co-financement des services inscrits dans le CEJ. Le versement de ces montants est conditionné à la signature d'une convention territoriale globale. Sur le territoire de Leff Armor, le Contrat Enfance Jeunesse arrive à échéance au 31 décembre 2021 ; la transition avec le bonus territoire se fera automatiquement.

Depuis avril 2021, un travail de réflexion a été engagé à l'échelle de Leff Armor, territoire pour lequel 3 thématiques ont été pré-identifiées :

- L'information des familles
- La jeunesse : les 18 – 25 ans
- Le cadre de vie et le lien social

Après un diagnostic technique conforté et complété par les ateliers rassemblant élus des communes et partenaires du territoire le 4 juillet dernier, les enjeux suivants ont émergé pour le territoire de Leff Armor :

- Thème : L'accès aux droits pour tous les habitants du territoire :
- Accompagnement des habitants dans les démarches numériques
- Amélioration de la diffusion de l'information et de la communication en l'adaptant aux habitants et aux personnes ressources
- Thème : Les jeunes (16 – 30 ans)

- Connaissance des jeunes du territoire : besoins, attentes, envies, engagements
- Thème : Cadre de vie / Lien social
- Accompagnement des initiatives citoyennes favorisant le lien social
- Valorisation des associations et initiatives encourageant l'engagement des habitants sur le territoire.

Suite à ces enjeux, un plan d'actions porté par Leff Armor et la CAF a été élaboré.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention globale de territoire qui permettra notamment le déploiement des bonus de territoire, assurant ainsi le maintien d'un co-financement des services inscrits dans le CEJ.

5) PROGRAMME DE VOIRIE 2022

Monsieur Richard HELARY, 1^{er} Adjoint à la voirie, présente les devis du programme de voirie au lieu-dit Lan Trévérérec à frais partagés avec la commune de Saint-Gilles-Les-Bois ainsi que les travaux de voirie au Moulin du Dossen et à Kermolet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le programme de voirie 2022 et décide de retenir :

- l'entreprise EUROVIA BRETAGNE de Ploufragan pour un montant HT de 6 368.60 € pour les travaux au Moulin du Dossen.
- l'entreprise COLAS de Guingamp pour un montant HT de 10 579 € pour les travaux à Lan Trévérérec (frais partagés avec le commune de Saint-Gilles-Les-Bois),
- l'entreprise COLAS de Guingamp pour un montant de 4 871.50 € pour les travaux à Kermolet.

6) TRAVAUX TOILETTES PUBLIQUES – PRESENTATION DEVIS

Madame le Maire propose à de procéder à la réfection des toilettes publiques et présente les devis reçus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider les travaux et retiennent l'entreprise ELS confort de Pommerit-Le-Vicomte pour un montant de 2 997.00 € HT et l'entreprise Carrelage Faïence / ANTOINE Mathieu de SAINT-GILLES-LES-BOIS pour un montant HT de 1 066.33 €.

7) LEFF ARMOR COMMUNAUTE – PRESENTATION RAPPORTS 2020

Madame le Maire présente à l'assemblée les différents rapports 2020 reçus par Leff Armor Communauté.

8) TARIFS COMMUNAUX 2022

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les tarifs pratiqués pour la location de la salle communale, ainsi que les tarifs des concessions au cimetière en 2021 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de maintenir les tarifs de 2021 pour l'année 2022, comme suit :

SALLE COMMUNALE

- Café ou apéritif : 30.00 €
- Location à la journée : 60.00 €
- Participation au chauffage du 1er novembre au 31 mars : 5.00 €
- Caution demandée à la remise des clés : 100 €
- Casse chaise : 30 €
- Casse tables : 150 €

CONCESSIONS AU CIMETIERE

Concession trentenaire : 54.00 €

Concession Cinquantenaire : 84.00 €

Concession au columbarium : Pour une période de 30 ans : 300.00 €

9) AFFAIRES DIVERSES

➤ **Passage du Vaccibus le mardi 14 décembre 2021 de 14 h 30 à 16 h 30 – rue de la Mairie**

➤ **Arbre de Noël :**

L'arbre de Noël se tiendra le dimanche 12 décembre 2021. Au vu de la crise sanitaire, les élus ont décidé d'organiser cette journée en click and collect. Les enfants seront invités par tranche horaire pour retirer leur cadeau.

Fin de séance : 21 h 45